

Edito

Ce mercredi 19 mai 2021, la France a franchi une étape majeure dans la démarche de déconfinement, planifiée par le gouvernement suivant un calendrier très précis. Ainsi, compte tenu de l'évolution positive de l'épidémie de Covid-19 dans le pays, avec un niveau de circulation du virus en nette baisse ces dernières semaines, la levée des restrictions prévues pour ce mercredi 19 mai se concrétise. Le couvre-feu sera progressivement décalé, d'abord à 21h depuis 19 mai, puis à 23h à partir du 9 juin, avant d'être totalement supprimé à partir du 30 juin. Cette liberté retrouvée nous permettra de profiter de l'arrivée de beaux jours, de retrouver nos proches, de reprendre progressivement une grande partie de nos activités sportives ou culturelles, de profiter d'une vie sociale plus soutenue. Cette liberté retrouvée ne nous fera pas oublier la nécessité de continuer à nous protéger, à protéger les autres en respectant, toujours et encore, les gestes barrières et en portant le masque.

Avec optimisme, compte tenu de cette situation plus positive, l'équipe municipale travaille à la préparation d'une fête du village qui devrait se dérouler à la mi-juin prochain.

Réjouissons-nous mais restons prudents.

Le Maire, Corinne Cordier

Ensemble, préservons notre cadre de vie

Avec le déconfinement, la vie va reprendre peu à peu et avec elle les incivilités que nous constatons, malheureusement, grandissantes dans Saint-Vrain et notamment en centre-ville.

Les incivilités sont des gestes du quotidien qui détériorent la qualité de vie et la qualité des espaces publics. Elles contribuent souvent à dégrader notre environnement et finissent par perturber l'usage des espaces verts ou des lieux publics, les échanges entre habitants.

Déjections canines, poubelles sur le trottoir, sacs poubelles éventrés, chewing-gums et mégots jetés par terre, nuisances sonores, stationnement gênant, comportements agressifs, tags et déchets en tout genre dégradent ainsi notre cadre de vie.

De telles incivilités dégradent l'environnement, entachent l'image de notre village et demandent le déploiement de moyens humains et matériels conséquents qui pourraient être consacrés à des tâches plus gratifiantes et plus bénéfiques pour le bien vivre ensemble et le projet que nous avons à mener.

Aussi, comme nous aimons chacun notre village et nos quartiers, soyons responsables, adoptons une attitude citoyenne, faisons chacun l'effort qu'il faut pour que cessent ces comportements.

Ensemble, fleurissons notre village

En organisant un concours de maisons, jardins et balcons fleuris, la municipalité souhaite inciter les habitants à participer pleinement à l'embellissement du village. En fleurissant votre habitation, vous participez ainsi à la diversité et la richesse végétale du village et contribuez à son attractivité.

Maisons, jardins, balcons fleuris, participons donc ensemble à la mise en valeur de notre village pour qu'il soit plus vert, plus fleuri et toujours plus agréable à vivre. Vous souhaitez participer ? Rien de plus simple !

Vous êtes Saint Vrainois, il vous suffit de remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site internet de la mairie ou de vous présenter à l'accueil de la mairie avant le 15 juin 2021.

Règlement complet disponible sur notre site ou en mairie.

À vos binettes !



Saint-Vrain - Solidaire



**PARTAGEZ
VOTRE POUVOIR,
DONNEZ
VOTRE SANG !**



EN 1 HEURE, VOUS POUVEZ SAUVER 3 VIES !

Don de sang SAINT VRAIN

le vendredi 28 mai
de 15:00 à 19:30

SALLE JEAN-LOUP CHRETIEN
RUE DE LA CROIX BLANCHE

Collecte sur RDV : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

1 HEURE, c'est le temps qu'il faut pour un don de sang !

Accueil

Entretien préalable au don

Prélèvement 7 à 10 min.

Pause A/V

3, c'est le nombre de VIES SAUVÉES avec 1 don de sang.





Pour se présenter à un don de sang, il faut :

- Être âgé(e) de 18 à 70 ans (et 65 ans pour les dons de plasma/plaquettes)
- Peser au moins 50 kg (et au moins 55 kg pour les dons de plasma/plaquettes)
- Être muni(e) d'une pièce d'identité ou de sa carte donneur
- Respecter un délai minimum de 8 semaines entre 2 dons de sang
- Penser à prendre avec vous :
 - la confirmation de votre RDV envoyée par Email et/ou SMS
 - l'attestation de déplacement dérogatoire au motif de « l'assistance aux personnes vulnérables » ou d'une déclaration sur l'honneur indiquant « aller donner mon sang » si les consignes gouvernementales en vigueur l'exigent (concernant le créneau horaire du couvre-feu / en confinement)

Par précaution, vous ne pouvez pas donner votre sang si :

- Vous avez bénéficié d'une transfusion sanguine ou d'un don d'organe
- Vous avez séjourné au Royaume-Uni, plus d'un an cumulé, entre 1980 et 1996
- Vous avez consommé ou la drogue par voie intraveineuse

Dans certaines situations, vous devrez attendre avant de pouvoir donner votre sang :

- 1 jour après un soin dentaire (caries) ou un datarage
- 7 jours après la fin d'un traitement par antibiotiques, une extraction dentaire ou une pose de couronne
- 14 jours après l'apparition des symptômes d'une épidémie infectieuse
- 4 mois après un piercing, un tatouage
- 4 mois après une intervention chirurgicale avec hospitalisation de plus de 24h
- 4 mois après un voyage dans un pays où sévit le paludisme (malaria) ou d'autres parasitoses comme le miasme de Chagas (sauf pour le don de plasma)
- 6 mois après l'accouchement et pas pendant la grossesse

N'oubliez pas : avant de prendre RDV et de vous déplacer, vérifiez votre éligibilité au don de sang !
Faire le test en ligne : dondesang.efs.sante.fr, rubrique « Rappeler donner ? » ou Appel Don de sang
 Attention, les résultats du test ne remplacent pas l'entretien préalable au don





dondesang.efs.sante.fr

0 800 109 900

Saint-Vrain - à l'écoute

Votre santé est en danger lorsque la température extérieure est plus élevée que la température habituelle dans notre région. La chaleur fatigue toujours. Elle peut entraîner des accidents graves et même mortels, comme la déshydratation ou le coup de chaleur; La pollution de l'air et l'humidité aggravent les effets liés à la chaleur.

Ces risques peuvent survenir dès les premiers jours de chaleur. Aussi, n'hésitez pas à vous faire recenser auprès de la mairie : si vous êtes seul(e) ou isolé(e), l'équipe du CCAS pourra ainsi vous contacter, prendre régulièrement de vos nouvelles, et vous proposez différents services permettant de passer plus sereinement les épisodes de canicule.

Des nouvelles du Jumelage



Mairie - Guid Hall

L'Association Saint-Vrain jumelage redoutait le Brexit, mais n'avait pas imaginé la pandémie du Covid, qui a bloqué toutes activités, et rendu impossible toutes rencontres. Nos amis anglais vont bien, ils sont impatients de venir à Saint-Vrain. Nous devons fêter les 20 ans du jumelage cette année, ce n'est que partie remise



THANTED TWINNING ASSOCIATION
Thanted twinned with St Vrain, France



Cérémonie du 8 mai 2021

Le 8 mai dernier a pu être commémorée la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les élus de la municipalité accompagnés, de représentants des pompiers, de la gendarmerie et des deux associations d'anciens combattants ACPG-CATM et la FNACA de Saint-Vrain ont déposé des gerbes de fleurs au monument aux morts, chanté les chants patriotiques, lu des hommages émouvants et se sont recueillis en respectant une minute de silence. La cérémonie simple mais digne a permis d'honorer la mémoire de tous ceux qui se sont battu pour la liberté.

Les sorties culturelles

Février 2020 marquait la date de la dernière sortie culturelle au Musée de la vie d'autrefois en Seine et Marne. Depuis lors, le programme a été reporté ou annulé. Ces sorties manquent aux Saint-Vrainois, du point de vue culturel, mais elles privent aussi les participants d'échanges sympathiques et conviviaux. Même s'il est encore difficile, dans le contexte sanitaire actuel, de fixer une échéance pour la reprise de ces sorties, nous avons grand espoir d'une reprogrammation prochaine.

L'organisatrice de ces sorties, Geneviève Leibenguth, a pour projet de quitter Saint-Vrain dans le courant de l'année. Nous la remercions chaleureusement pour son investissement et ses talents d'organisatrice et lui souhaitons le meilleur en Anjou.

Le flambeau sera repris par Gérard Bre et Nathalie Caron qui ont la gentillesse de prendre la relève. Un grand merci pour cet investissement au service de la culture.

La Bibliothèque expose

Les expositions à la bibliothèque ont repris au mois de mai sur le thème : " **Tous ensemble, tous différents** " avec deux expositions différentes :

" **La Terre est ma couleur** " visible tout le mois de mai.

" **Vivre en société, parlons-en !** " une expo quizz accessible en mai et en juin avec une sélection de documents sur le thème de la vie en société.

Parallèlement, **une sélection de documents est disponible sur le thème du récit partagé.**



La Communauté de Communes du val d'Essonne soutient la lecture publique

Dans le cadre de sa compétence relative aux actions et équipements d'intérêt communautaire, la **Communauté de Communes du Val d'Essonne est compétente pour l'étude, la réalisation et le financement d'événements pour la promotion de la lecture publique.** Elle n'intervient pas dans la gestion des équipements dédiés à la lecture publique du territoire, mais **initie des projets à rayonnement communautaire (tel que le Printemps des contes) en réseau et étroite collaboration avec les équipes des structures existantes.**

Au regard de cette compétence, et suivant les recommandations du Département au travers « des plans départementaux » et des « contrats culturels de territoires », **les élus de la CCVE ont validé le principe de l'élaboration d'un diagnostic de la lecture publique à l'échelle du bloc local (communal et communautaire).** Le Département soutient financièrement cette démarche. La CCVE a pour volonté de développer une identité propre au territoire en tissant un maillage de cohésion culturelle au travers des médiathèques du territoire.

Ce diagnostic permettra d'une part de dresser une cartographie des équipements existants, d'indiquer leurs potentialités et s'inscrira d'autre part, dans la mise en œuvre d'un projet culturel de territoire.

À partir des éléments du diagnostic, des propositions d'amélioration du service seront présentées, à l'échelon local et communautaire. Le Cabinet « Le Troisième Pôle » a été missionné pour établir le diagnostic.

Parmi les actions menées sont prévues notamment **la visite des équipements et un questionnaire destiné à comprendre les besoins et attentes des habitants de la CCVE en matière de lecture publique.** Ce questionnaire a été mis en ligne sur le site de la CCVE. Cette enquête avait pour objectif de recenser les pratiques et les attentes des habitants en matière de bibliothèques et de médiathèques, qu'ils en soient actuellement usagers ou non.

En complément du questionnaire en ligne, un agent du cabinet « Le Troisième Pôle » mènera une enquête de terrain dans chaque commune. Pour Saint-Vrain, l'enquête aura lieu le vendredi 28 mai 2021 :

- **De 7h30 à 8h30 devant l'école Daniel Galland,**
- **De 8h30 à 10h devant la boulangerie et la pharmacie.**

Merci de réserver le meilleur accueil à cet enquêteur, vos avis sont précieux pour améliorer le réseau de la lecture publique et inscrire Saint-Vrain dans une dynamique renouvelée.

Informations Conseil municipal

Le prochain conseil municipal se tiendra le samedi 5 juin 2021 à 9h30 à la salle Jean-Loup Chrétien.

Lors de cette séance, nous lancerons la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme.

Informations permanences du Maire

Madame le Maire vous reçoit, sur rendez-vous, le samedi matin, les semaines paires.

Pour prendre rendez-vous :

Téléphone : 06.16.96.38.70 E-mail : secretariatdumaire@mairiesaintvrain91.fr

Informations services municipaux

A compter du 19 mai, les horaires d'ouverture de la mairie sont les suivants :

Lundi : ouvert l'après midi
Mardi, vendredi : ouvert toute la journée,
Mercredi, jeudi : ouvert le matin,
Samedi : ouvert en matinée, une semaine sur deux.

A compter du 19 mai, les horaires d'ouverture de la bibliothèque sont les suivants :

Mardi et vendredi de 16h à 18h
Mercredi de 10h à 13h et de 14h30 à 18h
Samedi de 10h à 13h

Les documents peuvent être réservés en click and collect ou choisis sur les rayonnages.

Nous cherchons toujours des vacataires rémunérés pour assurer la sécurité des enfants aux entrées et sorties des écoles. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à vous présenter en mairie. ou à nous écrire.

Vie pratique

Déclaration de revenus 2021 – le service de déclaration en ligne de votre impôt sur les revenus 2020 est ouvert depuis le 8 avril et jusqu'au 8 juin pour le département de l'Essonne (20 mai pour les déclarations papiers). Pour déclarer vos impôts simplement, il vous suffit de vous rendre dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr et de vous laisser guider ?

Numéro d'assistance unique accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 19h : 0809 401 401

Les élections départementales et régionales ont finalement été repoussées aux **20 et 27 juin 2021**. Si vous ne pouvez pas vous déplacer le jour du vote, un nouveau site gouvernemental vous permet d'effectuer votre demande de procuration en ligne. Vous devrez ensuite vous rendre à la gendarmerie ou au commissariat pour valider votre identité. maprocuration.gouv.fr

Pour Saint-Vrain, notez que le bureau de vote n°1 est déplacé à la salle Jean-Loup chrétien afin de respecter les règles sanitaires.

Le 121ème régiment du train nous informe qu'un escadron de circulation et d'escorte réalisera un **exercice en terrain libre le samedi 12 et le dimanche 13 juin prochain** autour du camp de Montlhéry- Linas. **Des véhicules militaires passeront sur le territoire de notre commune.**

10ème édition du concours de l'arbre de l'année

Un arbre compte dans votre vie ? Et s'il devenait l'arbre de l'année 2021 ? Le magazine « Terre Sauvage » et l'Office national des forêts (ONF) lancent la 10ème édition du concours de "L'Arbre de l'année". Ce dernier récompense **les plus beaux arbres des régions françaises, sélectionnés pour leurs qualités esthétiques, biologiques et historiques, mais aussi pour le lien qui les unit au candidat.**

Tout le monde peut participer : famille, classe, école, commune, entreprise, association... Seul ou à plusieurs, n'hésitez pas et tentez votre chance !